

<b>Zeitschrift:</b>	The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
<b>Herausgeber:</b>	Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
<b>Band:</b>	- (1938)
<b>Heft:</b>	876
 <b>Artikel:</b>	La Guilde du livre
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-694701">https://doi.org/10.5169/seals-694701</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# The Swiss Observer

FOUNDED BY MR. P. F. BOEHRINGER.

The Official Organ of the Swiss Colony in Great Britain.

EDITED WITH THE CO-OPERATION OF MEMBERS OF THE LONDON COLONY.

Telephone: CLERKENWELL 2321/2.

Published every Friday at 23, LEONARD STREET, LONDON, E.C.2.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

VOL. 15—No. 876

LONDON, 27 AUGUST, 1938

PRICE 3d.

## PREPAID SUBSCRIPTION RATES.

UNITED KINGDOM & DOMINIONS	3 Months (13 issues, post free)	3/6
"	"	6/6
SWITZERLAND	6 Months (26 issues, post free)	7.50

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto  
Basle V 5718).



## HOME NEWS

(Compiled by courtesy of the following contemporaries: National Zeitung, Neue Zürcher Zeitung, St. Galler Tagblatt, Vaterland, Tribune de Genève and Schweizerische Verkehrszentrale.)

### FEDERAL.

#### SWISS EMIGRATION DECREASING.

The number of compatriots seeking their fortunes in overseas countries shows a steady decline during recent months. In the six months to end June 1938 the emigrants numbered 1,079 against 1,859 in the same period last year.

#### SOME IMPORT DUTIES.

According to an official publication the following duties amongst others were levied in 1936 on sugar 182.52%, Benzine (motor spirit) 284.79%, non-alcoholic wine 128.21%, motor-cars 57.8%. On the other luxuries like jewellery and diamonds the duty was well under one per cent.

#### SPORT.

Negotiations for a return match between "Arsenal" and the Swiss team which beat the English club last summer at Zurich are practically completed. This Swiss team are playing in Dublin on Sunday, Sept. 18th, and will probably play the "Gunners" at Highbury in the following week.

#### FROM THE ARMY.

It is said that about 600 volunteers joined the Government forces in Spain; those who did not fall on the battle field are gradually trickling back to Switzerland mostly mutilated for life. They all have to appear before military courts and one of them, a 36 years old recruit from Herisau who held a command in the International Brigade and who was wounded three times, was sentenced to four months imprisonment by the tribunal of the seventh division.

### LOCAL.

#### ZURICH.

Prof. K. Emil Hilgard, who died on June 21st, bequeathed about Frs. 200,000 to local scientific and philanthropic societies.

\* \* \*

Dr. Phil. Gottfried Schaertlin died suddenly in Lucerne at the age of 81; he was a great authority on insurance matters.

#### BERNE.

Damage exceeding Frs. 100,000 was caused by a fire which destroyed the Borter ateliers and timber yards in Ringgenberg on the lake of Brienz.

\* \* \*

Municipal budgeting generally errs on the conservative side calling for supplementary credits later on. In last February's plebiscite the Bernese people had voted an expenditure of 1.8 million francs for a new building storing the official records (Staatsarchiv); by appropriating land belonging to the municipality a saving of nearly Frs. 700,000 is effected but no relief is obtained by the taxpayers as this sum is to be spent in other directions.

\* \* \*

The small town of Nidau celebrated last Sunday the 600th anniversary of its foundation; among the many notable guests was Federal Councillor Minger. A historic cortège was prepared with much work and ingenuity but had to be omitted on account of the unkind weather.

#### BASLE.

The population to end June 1938 is computed at 170,272, an increase of 1,116 as compared with twelve months ago. 123% of the present population are foreigners, the ratio in 1914 being 37%.

#### GENEVA.

Prof. F. F. Roget, well-known in Swiss and English Ski and Alpine circles, has died in Geneva at the age of 80.

The following obituary notice is taken from "The Times":

François Frederic Roget began his career as a teacher in England in 1879. Five years later he was Professor of Modern Languages at Fettes College and later at St. George's College in Edinburgh. In 1886 he published the first grammar of ancient French to be known in England. Returning to Geneva in 1897, he lectured on English and English literature at Geneva University. Almost every year he returned to England and there delivered series of lectures on education in Switzerland or on the Swiss militia army system or on Alpine subjects. He had a passion for skiing and was among the first in Switzerland who took up the sport between 1903 and 1905. He wrote a number of articles and a book on skiing, and devoted all his efforts to the development of skiing in Switzerland. A very able writer, both in French and in English, he contributed many historical and political articles and studies to the chief Swiss reviews and newspapers, as well as to some English newspapers and reviews. He had numerous friends among the members of the Alpine Club and of the Association of British Members of the Swiss Alpine Club, and his after-dinner speeches were always highly appreciated by his Alpine comrades, who lose a devoted friend, an excellent adviser on skiing and climbing subjects, and a true admirer of Great Britain.

## LA POLITIQUE. "Droit de nécessité."

Le maintien provisoire du "droit de nécessité fiscal," c'est-à-dire des mesures d'exception que le Conseil fédéral avait édictées en attendant que la loi financière — rejetée au mois de juin — fut votée, a causé de vives réactions à travers tout le pays. Réactions éminemment platoniques, reconnaissions-le: "Nécessité ne connaît pas de loi" disait déjà M. de Bethmann-Hollweg, et si on lui a tellement reproché ces paroles, c'est qu'elles étaient d'une vérité criante. De fait, on est bien obligé de s'incliner devant la prorogation des mesures financières fédérales puisqu'on ne saurait agir autrement; nous ne pouvons tomber dans l'anarchie fiscale: sur ce point, tout le monde est d'accord et, dès le moment où il n'existe d'armature financière que celle-là, force est bien aux éléments les plus divers de notre monde politique de l'adopter.

Mais il n'en est pas moins curieux d'enregistrer les propos aigres-doux dont cette adoption a été accompagnée. Peut-être détermineront-ils les courants d'opinion dont s'inspirera le prochain programme financier... Nous en doutons un peu: rien ne dure autant que le provisoire et quand enfin l'on aura mis sur pied la loi appelée à remplacer le "droit de nécessité fiscal," on s'apercevra que, dictée par les événements et des impératifs techniques, elle ne se soucie guère des vœux, des anathèmes ou des approbations des citoyens, voire des partis. On la rejettéra, dites-vous? Mais alors on retrouvera les vieilles mesures provisoires si bien qu'après deux ou trois expériences de cette nature, on finira par accepter n'importe quoi, ne fût-ce que par lassitude.

Non, les réactions du public sont surtout intéressantes à observer parce qu'elles renseignent sur son évolution, parce qu'elles montrent le profond malaise de l'esprit de parti devant une situation de plus en plus obscure, de plus en plus tyrannique. Ce "droit de nécessité," fiscal aujourd'hui, sera économique demain, militaire après-demain, "culturel" ensuite, etc... Bientôt les partis n'auront plus d'autre rôle que d'enregistrer les décisions imposées au Conseil fédéral par quelques hauts bureaucrates, entourés d'une nuée de techniciens et dépositaires des secrets de l'être et du non-être politique. Encourageante perspective!

La presse socialiste la dénonce avec d'autant plus d'énergie qu'elle déplore secrètement de ne pouvoir l'approuver: ah! si le Conseil fédéral était en majorité rouge, quels merveilleux arguments elle découvriraient en faveur du "droit de nécessité," baptisé pour la circonstance "droit de défense démocratique contre le fascisme" ou quelque chose d'approchant! Mais, pour l'instant, on le vomit. Les marxistes insistent sur l'opposition qui s'est révélée, au moment du rejet de la loi, entre le Conseil fédéral et la majorité nationale qui le soutient à l'ordinaire. Ils voient l'ouverture d'une véritable crise ministérielle et la cause première de la prorogation du droit de nécessité. Ils estiment que les nationaux ne recherchent pas l'établissement d'une véritable réforme financière, mais celui d'un ensemble de mesures transitoires laissant la porte ouverte à toutes sortes de tractations.

Accusations injustes que celles-là. L'opposition entre le Conseil fédéral et sa majorité est accidentelle, non point essentielle. Ce sont les

concessions du directoire à ses ennemis, ses faiblesses aussi, qui ont un instant dressé ses troupes contre lui: il n'y a là nulle révolte profonde. De même le retour au droit de nécessité doit être interprété comme l'adoption d'un moindre mal et non pas comme le choix délibéré d'une formule permettant de pêcher en eau trouble.

Les journaux bourgeois — conservateurs-catholiques, libéraux, radicaux — ont développé cette réfutation avec beaucoup de mesure et de pertinence. Évidemment, chez eux aussi, on perçoit une gêne qui, pour ne point porter sur le fond du débat, n'en est pas moins assez cuisante: elle est relative au développement intempestif du caractère de nécessité que nous avons souligné plus haut. C'est pourquoi, de part et d'autre, on attend avec une vive impatience le résultat des conférences qui vont avoir lieu incessamment entre les divers groupes parlementaires. S'ils parviennent à s'entendre, peut-être sera-t-il assez tôt encore pour enrayer le mécanisme redoutable du "droit de nécessité."

J. Marteau.

(Tribune de Genève.)

## LA GUILDE DU LIVRE.

La réussite d'idées neuves, en Suisse romande, est un fait assez rare pour qu'on pense à commenter ici le succès de la Guilde du Livre de Lausanne.

Le plan de ses initiateurs, d'une grande simplicité, n'en a pas moins renversé tout le problème de l'édition: au lieu de partir de l'éditeur qui est un commerçant (et par là incline souvent à monnayer certaines fausses valeurs "qui rapportent"), ils ont simplement repris le problème par la base, à savoir le lecteur. Grouper en une véritable communauté les gens désireux de lecture — et, plus tard, provoquer chez d'autres ce désir — créer toute une émulation autour du livre par la publication d'œuvres durables, accessibles à tous grâce à l'exclusion des bénéfices usuels d'édition. Instituer un Comité littéraire qui choisisse dans la production contemporaine les œuvres les plus marquantes, que l'administration éditera ensuite pour les membres de la communauté en des volumes solides et nets, imprimés sur beau papier et reliés. Ainsi se trouverait réalisé le pont entre lecteurs et auteurs, que les vrais amis du livre ont toujours souhaité. Désormais, l'écrivain n'aurait plus à chercher son public derrière les subtilités du négoce; c'est le public qui viendrait directement à lui, intimement pourra-t-on dire, ne demandant qu'à le connaître, le mieux comprendre et à se laisser enrichir par les ressources de son art.

Restait enfin à créer un lien entre les "compagnons" de la Guilde et les dirigeants, au moyen d'un bulletin littéraire mensuel où soient commentés les ouvrages, et qui permette aux auteurs d'exprimer leurs intentions.

Voilà pour l'idée qui, disons-le, avait été expérimentée ailleurs avec succès.

L'application, elle, paraissait plus complexe. Faire jouer le prix de revient des bulletins littéraires et des livres avec la cotisation payée par les membres pour les obtenir, n'était qu'une difficulté technique, certes surmontable. Mais il fallait surtout tenir compte d'un territoire exigu (800,000 habitants), tout cloisonné par des irréductibilités politiques ou confessionnelles, pour ne parler que des principales.

Tenir compte par conséquent d'un public extrêmement composite, d'où difficultés de toute sorte et, singulièrement, dans le choix des œuvres. Tenir compte enfin de l'apathie générale pour les choses de l'esprit, de l'indifférence totale de la presse, etc., et de l'absence complète de capitaux, excluant donc la moindre préparation publicitaire. Comment ne pas s'étonner dès lors qu'un succès rapide ait eu raison de ces appréhensions? Car le public a répondu. En deux ans, plus de 5,000 membres sont venus à la Guilde dans un même désir d'expansion culturelle; ils ont reçu plus de 30,000 volumes (la collection ne comprend à ce jour que 16 titres); ils continuent de gagner à l'œuvre de nouveaux amis.

La Guilde du Livre ne fait pas œuvre de concurrence, mais d'expansion. Elle a élargi le marché du livre, elle a su remettre à sa véritable place cet objet de ferveur et d'élevation, réunissant dans un égal amour de la belle édition les

hommes les plus divers, les plus opposés même, au-dessus de maintes frontières et de la grise platitude de la vie quotidienne.

Et si l'on veut une image du programme de la Guilde, il suffira de se référer à cette monnacature :

- No. 1. Derborence, de C. F. Ramaz. (réédité).
- No. 2. Ma vie d'enfant, de Maxime Gorki, (ré-édité).
- No. 3. Les Vraies richesses, de Jean Giono, (ré-édité).
- No. 4. Le Garçon Savoyard, de C. F. Ramuz, (épuisé).
- No. 5. Mémoires et récits de Frédéric Mistral, (épuisé).
- No. 6. Le Grand-Meaulnes, d'Alain Fournier, (épuisé).
- No. 7. Typhon, de Joseph Conrad, (épuisé).
- No. 8. Le Trésor de la Sierra Madre, de B. Traven.
- No. 9. Journal d'un intellectuel en chômage, de D. de Rougemont, (épuisé).
- No. 10. Marie-Claire, de Marguerite Audoux.
- No. 11. Enfance, jeunesse et adolescence, de Tolstoï.
- No. 12. Notre terre et ses gens, de Cingria et Augsbourg.
- No. 13. Monsieur Des Lourdines, de Châteaubriant.
- No. 14. Diégo, de C. F. Landry.
- No. 15. La Porte étroite, d'André Gide.
- No. 16. La vie d'Adrien Zograffi, de Panait Istrati.

Les conditions d'admissions pour la Grande-Bretagne sont les suivantes : Finance d'entrée Fr. —70 suisses.

Cotisation trimestre : Fr. 4:50 suisses, (donnant droit à un volume à choisir dans la liste ci-dessus et au service gratuit du bulletin littéraire mensuel).

Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs de prendre des renseignements à la Guilde du Livre, 1, Rue du Lion d'Or, à Lausanne (Suisse), dont chaque compatriote se devrait de faire partie.

#### PATRIES ROMANDES, PATRIES SUISSES.

Je n'aime pas ce mot de " Suisse romande." Pas plus que je n'aime ceux de " Suisse allemande " ou de " Suisse italienne." Ce sont mots qui séparent, qui disent. Ils donnent cette fausse image d'une Suisse qui serait tierce arbitrairement par des parlers autres; d'une Suisse divisée artificiellement en trois " zones " trop propices aux influences extérieures et trop tentantes pour des impérialismes étrangers. Les entendre, ces mots, me donne toujours l'angoisse prévision d'un partage possible dans un temps à venir — " Anschluss " ici, " Irredentismo " là, et l'on devra bien inventer alors quelque appellation en France pour finir de justifier le dépeçage.

La réalité est tellement plus belle que cette barrière primaire que l'on a pensé tracer à la Sarine ici et au Gothard là.

La Suisse une et diverse, selon le mot du grand écrivain fribourgeois et catholique. Mais qu'on ne se satisfasse pas de mots pour affirmer ensemble cette unité et cet caractère.

Non, la réelle unité de la Confédération n'est pas du rassemblement sous la même coupoile de trois ni quatre régions aux langues dissemblables. Ni dans la venue demain d'un Etat suisse et indivisible. Ni dans la supposition de cette Nation suisse que les Révolutions du siècle dernier pensaient imposer comme un dogme : pauvre unité, celle qui mettrait du même coup notre indépendance en péril. " Quand la Suisse ne fera qu'un morceau, la Prusse n'en fera qu'une bouchée " prédisait Marc-Monnier jadis... " Quand la Suisse fera trois régions, ses voisins la mangeront," peut-on compléter aujourd'hui le dictum.

Et sa vrai diversité n'est pas celle de ces régions factices et des " cultures " qu'on leur suppose : maigres génies ceux de provinces arbitraires qui ne naîtraient que d'une communauté de langue.

Suisse romande? Non! Patries romandes patries suisses — avec ce nécessaire pluriel qui en marque la vraie, la féconde communauté en même temps que leur historique et irréductible diversité.

C'est dans nos Cantons, nos Républiques, nos Pays que nous trouvons la Suisse — et son unité dans cette volonté une des petites Nations lentement assemblées de défendre et d'affirmer ensemble leurs libertés. Vingt-cinq patries authentiques sont plus près de s'accorder sur leur sécurité commune et leurs intérêts semblables que trois — quatre — régions mal définissables et sans histoire, ou qu'un Etat artificiel.

Où en a-t-on mieux gardé la tradition et la raison, de cette unité et de cette diversité, avec les petits Cantons primitifs que dans les Patries romandes?

Je comparais un jour la Confédération à un bouquet d'arbres aux essences diverses — chacun d'eux donne son feuillage, son ombrage et son pollen à l'harmonie du bosquet, mais les racines de chacun vont puisant le suc qui leur convient à leur propre sol. Qui songerait à faire un hybride monstrueux de tant d'arbres et de tant d'essences? Leur unité est dans leur diversité. Mais que vaudrait un arbre desséché ou malade parmi eux? Leur force est dans la force de chacun d'eux d'abord et la valeur commune dans la valeur de chacun d'eux. N'est-ce point là ce que signifie ce " Genevois d'abord " ou ce " Vaudois d'abord " qui est l'orgueil le plus constant de nos Cantons romands?

Les Patries romandes. Cinq Cantons, cinq, pays d'origine, d'histoire, de fondation si dissemblables que l'on doit admirer comme un miracle leur unique vouloir suisse. Chacun possède en propre ce patrimoine qui fait les nations.

La République citadine — aristocratique et artisanale — de Genève fondée et maintenue au long des siècles par ses Comtes, ses Evêques, son Réformateur et ses Cyndics.

Le Pays de Vaud rendu à son destin de patrie voici un siècle après un long temps d'oubli — mais l'héritier direct du royaume bourguignon-Evêque de Sion et leur Prince-Abbé de St. Maurice s'y partageant les pouvoirs temporel et spirituel.

La République patricienne de Fribourg, fondée par les dynastes Zähringen, héritière pour une large part de la Comté de Gruryère et un des premiers pays suisses.

La République de Neuchâtel au sort si longtemps indécis, principalement aux familles de France, puis de Prusse, augmentée de seigneuries voisines.

Ce n'est pas l'histoire qui les a voués, ces Cantons à faire équipe. Ce n'est pas leur langue non plus — où mettent alors ces districts fribourgeois d'outre-Sarine? ou le Haut Valais? D'aucuns de ces Cantons peuvent être bilingues — et leur unité intérieure n'en souffre pas. Ce n'est pas la géographie qui les a faits suisses ensemble, ni la race. Quelle différence de l'Alpin au Jurassien, du Rhénan neuchâtelois ou fribourgeois au Rhodanien de Sion, de Pully ou de Genève!

Ce n'est pas l'Eglise commune — Catholiques Fribourgeois et Valais, Protestants d'autres et mixtes des troisièmes.

Ce n'est pas — en dépit de la langue — littérature, culture et génie communs : Toeppfer est un grand écrivain de Genève, Vinet un grand écrivain vaudois; s'ils se retrouvent c'est pour leur langue et dans un manuel de la littérature française entre Courrier et Maistre — et non dans un manuel " suisse." C. F. Ramuz est un admirable poète, essayiste et romancier vaudois, comme Reynold un Fribourgeois, Robert de Traz, Chenevière ou Girard des auteurs genevois et Zermattien un Valaisan.

Chaque Canton a un art et un génie qui lui sont propres, et sa littérature comme sa peinture, sa sculpture ou son architecture qu'il serait absurde de prétendre communes aux Cantons romands, voire à tous les Cantons suisses et originaires d'eux tous ensemble.

Partout le souci de la réalité interdit qu'on parle d'une Suisse romande comme d'un tout, comme d'une région suisse.

Il faut en demeurer aux Cantons. Qu'ils apparaissent plus admirables dans leur tenacité millénaire de rester eux-mêmes et plus dignes ainsi de garantir leurs libertés par leur libre alliance suisse. Hommes du Valais de Genève, de Fribourg, de Neuchâtel ou du Pays de Vaud. Confédérés. Suisses parce que membres d'abord de leur patrie vaudoise, fribourgeoise, valaisanne ou neuchâteloise et Suisses pour cela et par cela. L'admirable raison qui les réunit enfin, comme elles les réunissent aux Cantons d'autre langue peut-être, mais de même vouloir — et c'est le vouloir qui compte. Leur commun vouloir suisse.

J'aime que les plus profonds contacts que j'ai eus avec ces Cantons si divers et si un, ce soit sous les armes que je les ai connus. Dans la grande unité qui naît du plus grand service commun, celui de l'armée. Les Cantons sont un dans leur armée — et c'est selon l'ordre de leur alliance.

Valaisans têtus et lents, Genevois prompts et discrets, Vaudois bonasse mais d'instinct si beaux soldats, Neuchâtelois difficiles et prudents, Fribourgeois, entêtés et solides — Confédérés qu'une admirable et sage fidélité commune rassemble, et qui sont meilleurs de garder si fort leur réserve et leur vertu propres.

Dans des pays si divers d'histoire et de race, de formation ethnique, géographique, sociale et politique, leur unité c'est leur commune qualité de Cantons suisses qui la donne à nos Patries romandes avant leur langue.

Et s'ils semblent parfois faire ensemble une minorité dont le particularisme inquiète d'autres

Cantons, où l'on parle la langue des Allemands, c'est qu'ils ont su et pu — de par des conditions historiques mieux tranchées, de par une moindre astreinte aux idéologies du temps — garder plus fidèlement que tels grands Cantons d'outre-Sarine la plus authentique réalité de l'alliance suisse avec le souci constant d'assurer solidement les conditions de sa perpétuité. Mais qu'ils sont proches ici de ces Cantons dont le nom s'inscrit d'abord au pacte fédéral Uri, Schwytz et les deux Unterwald. Mais qu'il sied fort ici que l'Etat fédéral ordonne et respecte une politique suisse qui ne soit pas faiseuse de minorités ni de majorités.

Ah! j'aurais pu certes — puisque l'on me demandait d'écrire de la " Suisse romande " — me borner au lyrisme facile des paysages et des peuples de nos Cantons. Que la tâche est aisée et douce de chanter la tendre harmonie de Genève entre l'accueil de ses deux collines aux rives classiques de son lac; l'autière lenteur du Jura de Neuchâtel; l'admirable profondeur valaisanne jaspée des cent vallées diverses; la richesse sombre des districts de Fribourg; l'abondante et magnifique diversité des provinces vaudoises d'un lac à l'autre et des vallées ormonnaises à celle de Joux. J'aurais pu dire les vignobles et les champs, les forêts et les hommes. J'ai préféré écrire ceci qui m'a semblé plus urgent et plus nécessaire.

Max-Marc Thomas.  
(Journal Suisse d'Egypte.)

*Drink delicious " Ovaltine "*  
*at every meal-for Health!*

#### APPLE GOLD

PURE SWISS APPLE JUICE

— NON ALCOHOLIC —

OBtainable in CRATES OF 25 LITER  
BOTTLES 29/2 (deposit 6/3).

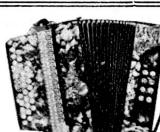
Single bottles at 1/6 (+ deposit 3d.) from

BARTHOLDI'S 4, Charlotte Street, W.I.

Tel.: MUSEUM 3762.

"APPLE GOLD,"  
72, Kensington Gardens Square, W.2.  
Tel.: BAYwater 5101.

Cash with order. Delivery free in London.



Swiss Accordion Club  
LONDON

74, Charlotte Street, W.I.

Director: A. GANDON.

REHEARSALS: Every Friday from 9 till 10.30 p.m.

Private lessons given. Children Saturday Afternoon.

SUCCESS GUARANTEED.

When at HAMPTON COURT  
have Lunch or Tea at the

#### MYRTLE COTTAGE

Facing Royal Palace, backing on to Bushey Park between Lion Gate and The Green.

P. GODENZI, PROPRIETOR.

#### Peaceful SWITZERLAND

£ now buys over 21 Swiss francs

yet—

- no bother at the frontier
- prices to suit every pocket
- short and inexpensive journey
- direct rail and air services
- customs facilities for cars
- petrol 1/3 gallon to visitors
- holiday centres for all seasons

#### Best value in Holiday Travel

INFORMATION from the Swiss Railways & State Travel Bureau, 11-B Regent Street, London, S.W.1